CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR JANVIER 1989

17 décembre : <u>Police</u> : Coup de filet de la brigade des moeurs sur trois maisons servant de «planques» à un réseau de prostitution composé de femmes mariées dans la banlieue sud de Tunis.

19 décembre : P.T.T. : Parution en deux fascicules séparés du volume II de l'annuaire P.T.T., l'un en caractères latins et l'autre en caractères arabes. Le premier volume paru en 1988 concernait le Grand Tunis.

22 décembre : <u>Ecoles</u> : Jumelage entre deux établissements scolaires, le lycée Jules Ferry de Versailles avec le lycée technique Farhat Hached de Radès.

<u>Cinéma</u>: Suppression de 3 minutes du film de Nouri Bouzid «Sabots d'or» par la commission de contrôle cinématographique.

23 décembre : Administration : Création du Grand Prix du Président de la République pour la recherche et les études administratives et un décret fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

<u>Islam</u> : Visite du président Ben Ali à l'institut Supérieur de Théologie relevant de l'université zeîtounienne.

25 décembre : <u>Sport</u> : La Coupe du Président de la République remportée par l'Espérance Sportive Tunisienne.

26 décembre : Administration : Nouvel horaire administratif. Retour à la double-séance de travail dans les administrations centrales, services extérieurs et les entreprises publiques à caractère administratif.

<u>Presse</u>: Nomination d'un nouveau PDG de l'agence de presse Tunis Agence Presse (TAP), Abdallah Amani.

27 décembre : Femmes : Protestation de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates contre des prises de position de certains députés mettant en doute les droits des femmes.

29 décembre : <u>Police</u> : Arrestation par la brigade criminelle d'un maniaque auteur de 12 meurtres d'enfants à Nabeul. Cette affaire pose la question de la peine capitale; depuis 1987, aucune exécution capitale n'a eu lieu.

Enseignement : Accord sur le contenu de l'enseignement de la 1ère année à la 7ème année du cycle secondaire avec la participation du Conseil Supérieur Islamique.

<u>Automobile</u>: Augmentation de salaires de 10 dinars pour le SMIG et de 9 dinars pour le SMAG.

<u>Télévision</u>: Avec l'introduction prochaine de la RAI2, des cours d'italiens sont prévus sur la même chaîne.

<u>Environnement</u>: Inondations à Hammam-Zriba dans le gouvernorat de Zaghouan: 95 mm de pluie en deux heures. Ces pluies diluviennes ont fait 3 victimes.

2 janvier : Santé : Autonomie financière et administrative pour les instituts hospitaliers publics.

3 janvier : <u>Hôtellerie</u> : Le nouvel hôtel Sheraton situé en face du Palais des Congrès sera géré par la chaîne Abou Nawas.

<u>Urbanisme</u>: Prix du patrimoine architectural arabe 89 décerné à la ville de Monastir par l'Organisation des Villes Arabes pour son réaménagement du quartier ancien Houmet Ech Chaga.

Administration: Scission en deux sociétés de l'Office national de l'Artisanat avec autonomie budgétaire; une société s'occupera de la production et l'autre de l'approvisionnement des artisans en matières premières et de l'écoulement de leurs produits. Augmentation des salaires des artisans relevants de l'ONA et relèvement du plafond des crédits accordés à ces derniers.

5 janvier: Environnement: Un pont devrait relier Radès à La Goulette. Ce projet sera mis en oeuvre par une société japonaise.

9 janvier : <u>Tunisie-UMA</u>: Après la 5ème session ordinaire de la commission de suivi, la Tunisie présidera officiellement le secrétariat général del'UMA après le Maroc et pendant 6 mois.

<u>Pacte-National</u>: Première réunion du Conseil Supérieur du Pacte National avec la participation de 8 représentants de partis politiques et d'organisations. Sont absents le parti communiste tunisien, le mouvement des démocrates socialistes et le mouvement En Nahda.

<u>Presse</u>: En Nahda est autorisée à publier un hebdomadaire sous le titre «Al Fajr» avec comme directeur Hamadi Jebali membre du Comité exécutif.

10 janvier : Le port de Zarzis et ses environs érigés en zone franche.

11 janvier : <u>Presse</u> : Autorisation pour la parution d'un mensuel économique «L'économiste maghrébin».

12 janvier : <u>Tunisie/France</u> : Création d'un projet industriel pilote et d'un centre de formation en robotique et en secrétariat entre les chambres de Commerce et d'industrie de

Tunis et de Marseille.

<u>Enseignement</u> : Installation d'une section de l'Université Zeîtounienne à Kairouan.

13 janvier : <u>Partis</u> : Réactions de l'agence officielle TAP au communiqué diffusé par le chef en exil du Mouvement Islamiste En Nahda Rached Ghannouchi, contre le régime du 7 novembre.

<u>Droit de l'homme</u>: Le président de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme Moncef Marzouki s'est prononcé contre l'application de la peine capitale dans l'affaire du meurtrier de Nabeul.

<u>UMA</u>: Réunion du conseil des ministres des Affaires Etrangères de l'Union du Maghreb Arabe en prélude à la première session du conseil de la présidence de l'UMA prévue du 21 au 23 janvier.

<u>Transport</u>: Selon les responsables de la société du Métro Léger de Tunis et de la SNT, la correspondance Bus/Métro de la Ligne Nord a permis d'augmenter la capacité de transport de 40%, soit 25 000 voyageurs par jour au démarrage en novembre, 40 000 en décembre et 60 000 en janvier.

15 janvier : Agriculture : Les pertes causées par la fièvre aphteuse, fléau qui a touché de nombreux gouvernorats de Tunisie sont estimées à 2% du cheptel né au courant de la saison soit 50 000 agneaux.

politique: Décès d'Ibrahim Toubal, une des principales figures de l'opposition à l'ex-président Bourguiba à Genève après 43 ans d'exil. Il s'apprêtait à revenir en Tunisie à l'invitation du président Ben Ali.

<u>Presse</u>: Hamma Hammami, dirigeant du parti ouvrier communiste tunisien (POCT), mouvement non reconnu, annonce l'édition d'un nouveau journal «Al Badil».

<u>Littérature</u>: Deuxième Prix du Concours Souad Al Sabah au tunisien Mahjoub Ayari pour son recueil «Halat chatta li madina wahida».

Le concours est conjointement organisé par le club arabe de l'esprit Arch et le comité égyptien du livre.

16 janvier : <u>Islam</u> : Le Conseil Supérieur Islamique Tunisien proscrit le coran en bandes dessinées illustrée par le Tunisien Youssef Seddik et édité aux éditions Alef à Genève.

<u>Pacte National</u>: Après leurs entrevues avec le premier ministre Ahmed Karoui, le président de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, le Bâtonnier de l'Ordre des avocats, le président de l'Ordre des ingénieurs appellent à l'adhésion de tous les partenaires sociaux et politiques à participer au conseil du Pacte National.

Médias: un Tunisien Serge Adda, Vive-Président de la LTDH nommé à la tête de Canal Plus Afrique (télévision à péage).

17 janvier : <u>Politique</u> : Nominations de nouveaux gouverneurs à Gabès et Jendouba, le Président de la République leur recommande de venir en aide aux déshérités. <u>Logement</u>: Modification des conditions d'octroi des prêts du fonds de promotion des logements sociaux: durée du remboursement étendue à 25 ans et taux d'autofinancement ramené à 10% au lieu de 20%.

18 janvier : <u>Tunisie/Libve</u> : Le ministre de la Justice Bouaziz a présenté un rapport sur la coopération de la commission judiciaire d'unification des législations prévue à la fin du mois à Tripoli.

19 janvier : <u>Syndicats</u> : Cérémonie au mausolée Farhat Hached à l'occasion du 44ème anniversaire de l'UGTT.

20 janvier: <u>Tunisie/Egypte</u>: Convention commerciale d'importation par la Tunisie de 90 mille tonnes de coke métallique d'une valeur de 10 millions de dollars.

